



## La paix civile, trésor national, bis repetita

Il y a 2 ans, le CNTF CH lançait un appel à la paix civile. Il était alors question du durcissement des mesures sanitaires lors d'une annonce télévisée le 12 juillet 2021 : pass étendu, vaccination obligatoire des soignants, etc. Par milliers, les gens étaient descendus dans la rue pour exprimer leur désapprobation.

Aujourd'hui, **le CNTF CH réitère son appel à la paix civile**, et pourquoi pas à la paix tout court en chacun de nous.

Nahel et sa famille ont été « choisis » pour devenir les victimes-instruments du système qui, fidèle à sa feuille de route avec plus ou moins de retard à la montre de Davos, monte d'un cran dans la violence, en faisant de ce fait-divers monstrueux une mèche pour allumer un état de guerre. Sommes-nous dans l'antichambre de cette guerre civile tant attendue justifiant l'activation de l'état d'urgence ?

Le scénario qui se déroule au fil des JT laisse assez dubitatif quant à la provenance des protagonistes de ces méfaits qui les commettent en pleine nuit ... S'ensuit toute une mise en scène d'interpellations, de « cagnotte de la honte », de menace d'état d'urgence conduisant vers l'« obligation » d'emprisonner les gens chez eux, et ainsi de suite...

**L'essence même d'un conseil national de transition est d'être un organe de gouvernance instauré par et pour le peuple, dans la paix.** Selon l'alinéa 2 de l'article 1 de la Charte des Nations Unies puis l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, le peuple français est en droit depuis 2008 de débouter les personnes occupant illégitimement les postes de gouvernance.

Dans le cadre d'un conseil national de **transition**, l'ancien personnel politique est remplacé par des volontaires issus du peuple pour une durée déterminée par mission, le temps de remettre le pays sur les rails de la prospérité, et faire en sorte que **tous les citoyens, affranchis de leurs soucis économiques, puissent réfléchir pour préparer le mode de gouvernance qu'ils souhaitent pour leur avenir.**

Les **atouts majeurs du concept de conseil national de transition** sont : **le droit** et **la déclaration** de son existence et de sa légitimité aux autres états du monde à travers l'ONU.

Le droit français en son état actuel permet pleinement de licencier les usurpateurs.

**La déclaration à l'ONU constitue le bouclier juridique** qui permet d'empêcher toute considération de « mise en danger de l'État » qui pourrait impliquer des réactions d'agression contre le peuple par sa propre armée ou les forces de l'OTAN.

Les **atouts majeurs du CNTF CH** en particulier sont : **son organisation** et **ses volontaires.**

Il ne compte aucune figure de proue « représentative », mais compte sur le **collectif de volontaires tirés au sort pour remplir une fois une fonction dédiée à la gestion des affaires de la nation.** Terminées, les mises en scène de ce jeu de dupes de plus en plus grossières que peuvent être les « élections » entre les dites « oppositions » droite/gauche/centre/et autres des partis dits « politiques » !



**Le CNTF CH**, en tant que gouvernement de France, seule autorité publique légitimée par le droit français et international depuis le 30 septembre 2015 dans une déclaration à l'attention du secrétaire général de l'ONU envoyée en RAR, réitérée et complétée collectivement en août 2021, et conformément au bloc constitutionnel de la 5ème République, **renouvelle sa demande aux agents des forces publiques de remplir leur mission de protéger et délivrer le Peuple de France de l'oppression** organisée par de faux ayant-droit, de leurs mesures liberticides et de leurs crimes contre l'humanité.

**Le CNTF CH rappelle encore une fois qu'il n'encourage, ni ne reconnaît aucune forme de violence et/ou de dégradation, ni ne participe à l'organisation de manifestations quelles qu'elles soient.**

Une partie de la France fait ses valises pour les vacances d'été. Pour autant, l'orchestration et la résonance de l'ignominie en cours ne sauraient l'égarer sur les chemins de la haine et de la division. La cohésion nationale étant la priorité de cette période troublée, les liens entre les citoyens de toute nature permettront bientôt de vivre cette réconciliation nationale que de nombreux français considèrent comme sacrée.

Le CNTF CH souhaite à toutes et à tous un très bel été.

---

***Le Conseil National de Transition Français canal historique est un organe de droit international public dont la déclaration à l'ONU a été établie en 2015, réitérée et complétée en 2021.***

***C'est la seule autorité publique qui permet au peuple français de disposer de lui-même légitimement et pacifiquement sans « coup d'État » en résistance à l'oppression qu'il subit depuis la disparition de la constitution en 2008.***

***Ses institutions de forme républicaine ont vocation à permettre au peuple français, dès leur installation, d'exercer lui-même la souveraineté nationale en appliquant le Programme de la Transition pour rétablir l'État de droit et restaurer le pays aux termes d'une transition démocratique de deux à trois années, au cours de laquelle il aura pu préparer et choisir lui-même son propre mode de gouvernance pour l'avenir.***

***C'est une organisation sans « président » et sans lien avec aucun parti politique ou mouvement religieux ou philosophique, uniquement orientée vers la gestion du bien commun.***

***Il existe un seul CNT Français : le CNTF canal historique. Méfiez-vous des contrefaçons !***

<https://conseilnational.fr>

***Postez vos commentaires ou questions sous ce communiqué sur Telegram :  
@CNT Français CH Officiel***

***A IMPRIMER et DIFFUSER dans les boîtes aux lettres de vos Gendarmes et des Commissariats, administrations, juristes et entreprises près de chez vous, et à poster sur les réseaux sociaux !***